



lettre ouverte

Sébastien Lecornu
Premier ministre
Hôtel Matignon

France, le 5 décembre 2025

Monsieur le Premier ministre,

Réunis hier partout en France, ce sont des milliers de professionnel-l-e-s du travail social et de l'encadrement technique, bénévoles en responsabilité associative et des milliers de personnes en parcours d'insertion qui tiennent à vous adresser ce message. Depuis plus de trente ans, nous sommes des acteurs de l'efficacité budgétaire

Parce que nous sommes les acteurs réels d'une action publique efficace, nous soutenons pleinement les arguments des député-e-s de tous bords politiques qui ont rétablis en commission des finances les crédits supprimés de l'insertion par l'activité économique (IAE). Depuis leurs circonscriptions, ces constats reprennent ceux de la Cour des Comptes qui, en 2019, a souligné combien ce secteur est une innovation institutionnelle pour la puissance publique. Avec l'accompagnement des personnes très éloignées de l'emploi comme mission principale, les SIAE inventent et professionnalisent des supports économiques qui contribuent au développement économique et social local, c'est-à-dire aux besoins des personnes en situation de précarité, à ceux de la population comme des entreprises recruteuses.

Il s'agit bien là d'une interministérialité de fait qui pourtant n'est pas reconnue comme tel ni évaluée en conséquence. Comme si l'Etat, dans ses silos, se refusait d'objectiver sa propre efficacité économique, à commencer par la reconnaissance des richesses créées par l'emploi solidaire. Rien que pour les Jardins de Cocagne, nous travaillons pour les objectifs de la Loi Plein Emploi, pour la lutte contre la Pauvreté et la précarité alimentaire, l'intégration des personnes réfugiés statutaires, la cohésion des territoires et ses zones prioritaires, pour la transition écologique agricole, la stratégie biodiversité etc.

Aujourd'hui, nous sommes une solution face aux crises économiques, sociales et environnementales.

(...)

L'OCDE, missionné par la Commission Européenne auprès de la DGEFP en 2025 sur le verdissement des dispositifs de retour à l'emploi, a constaté que seul le secteur de l'IAE relève d'activités réellement engagées dans la transition écologique. Sur le terrain, c'est du réel : ré-emploi pour le bâtiment, les équipements et les vêtements, offre de mobilité douce, gestion des espaces verts et milieux naturels, maraîchage biologique, éducation à l'environnement etc. Autant de co-produits de la mission d'accompagnement vers l'emploi.

Dans le contexte géopolitique et l'appel à la responsabilité de nos compatriotes, nous pouvons aller bien plus loin aujourd'hui et contribuer à renforcer les moyens des communes de répondre aux situations de crise auxquelles elles doivent faire face, souvent en première ligne et seules. Végétalisons les villes, les écoles avec les associations d'insertion au plus près des besoins, organisons l'auto-production de fruits et légumes pour les habitant-e-s des zones prioritaires, tout est possible en créant de l'emploi solidaire, non délocalisable, qualifiant et qui ne peut privatiser l'aide publique. Mutualisation des effets, mutualisation des moyens publics et para-publics.

Les réseaux de l'IAE proposent depuis plusieurs années maintenant un pilotage interministériel du secteur sur les domaines d'activité relevant de plusieurs actions publiques. Pour ne prendre que trois exemples, nous proposons un renforcement des SIAE œuvrant sur les supports agricoles et alimentaires dans le cadre du verdissement souhaité par l'Etat de l'aide alimentaire en réponse aux attentes des personnes concernées (DGEFP-DGCS). Nous proposons également de déployer des réponses concrètes et expérimentées pour l'accompagnement qualifiant des publics NIMA vers l'installation et le salariat agricole (DGEFP-DGER) au regard des constats de la profession. Enfin, pour la filière du réemploi, les acteurs du secteur se sont structurés en lien avec le MTE et les éco-organismes (DFGEP-DGPR). Les services de l'Etat sont désireux d'avancer sur ces propositions, ayant autant besoin que nous de réenchanter l'action publique.

Cela suppose de compter sur les financements du plan Ambition inclusion (Aides aux postes, Fdi, Pic) mais aussi sur de nouvelles sources qui relèvent « d'effets de compensation » comme l'évoquait l'IGAS en 2022 sans les détailler. A titre d'exemples, nous proposons que l'Etat anime une réflexion avec les représentants des entreprises sur le fléchage des obligations de revitalisation territoriale de celles-ci lors d'un PSE ou encore de l'usage des amendes payées par celles-ci dans le cadre de redressement pour CDD abusifs. En ce sens, les moyens de l'insertion sont aussi ceux de la responsabilité légale des entreprises sur la qualité de l'emploi ou l'usage des fonds et aides publiques.

C'est bien l'Etat qui valide en dernier ressort et qui doit faire face à l'évidence du deux poids deux mesures sur ce sujet de la redevabilité des aides publiques. Pour les enjeux sanitaires et sociaux de l'alimentation, nous proposons de flécher les recettes de la taxe Soda, payée par les consommateurs (800 millions attendus en 25), vers des projets d'insertion socio-professionnelle spécifiques de lutte contre la précarité alimentaire et l'épidémie de diabète de type II, d'obésité pour des coûts estimés à 600 millions / an pour la collectivité.

Cette « solution intégrée » qu'est l'IAE est envoyée dans toute l'Europe par les acteurs et ministères sociaux. Elle est née du désastre du choix de la désindustrialisation de notre pays au profit d'une tertiarisation inégalée dans l'UE. Nous espérons que vous saurez vous souvenir des investissements réalisés depuis trente ans par l'Etat, avec les citoyens et travailleurs sociaux et les élus locaux, pour que « le pays, le quartier, les gens, ne meurent pas ».

Nous serions honorés de pouvoir organiser une visite d'un Atelier Chantier d'Insertion avec vous et les ministres concernés par nos activités intégrées. Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de salutations distinguées.

Laurent Pinet, Président Coorace



David Horiot, Président CHANTIER École
Cocagne



Dominique Hays, Président Réseau

